



Lettre intrum justicia me reclamant de l'argent

Par **philippe martin**, le **21/02/2011 à 13:00**

Bonjour, rnayant reçu la semaine dernière une lettre de cette Société , lettre venue d'Espagne , je viens de lire votre correspondance sur le sujet n'arrivant pas à les joindre au tel depuis ce matin et cherchant donc un autre numéro de tel rnMais après ce que je viens de lire je ne sais plus si je dois tel rnCette lettre me réclame 220,84 Euros pour une créance que la Société Vacaciones Edreams je suppose leur aurait vendu rnCe qui m'interpelle , après avoir vu mon banquier Samedi c'est que je me suis fait pirater ma carte en Sept dernier . J'ai fait immédiatement opposition néanmoins , le temps que je le fasse , 1000€ avaient été débités sur mon compte rnJe me suis fait rembourser par ma banque mais ce qui m'interpelle c'est que dans ce qui a été tiré figurait un débit le 29 août de 18,96 € compensés par un crédit de la même valeur le 31/08 Et y figure aussi un montant de 220,84 Euros mais pour un libellé qui est Air Berlin rnA votre avis que dois-je faire rnmerci rnphilippe martin

Par **Marion2**, le **21/02/2011 à 13:50**

Il faut donner des dates pour que nous puissions vous répondre. Je téléphonez pas à Intrum Justitia rnDe quelle date est le montant de 220,84€ ,

Par **philippe martin**, le **21/02/2011 à 13:55**

sur mon compte le débit edreams de 18,96 euros est du 29 août contrebalance par un crédit de la même somme date du 31 août rnEt le montant de 220,84 a été débité le 29 août avec une rubrique "commerce " Air Berlin P745375687 lieu d'achat Berlin Allemagne rnphilippe

martin

Par **Marion2**, le **21/02/2011 à 17:14**

De quelle année ? Vous ne parlez que des jours et des mois.....

Par **philippe martin**, le **21/02/2011 à 18:53**

sorry rn2010 comme indique ds le premier mail ou je dis Sep derniernphilippe martin

Par **Tisuisse**, le **21/02/2011 à 18:55**

Bonjour,rnrnA philippe martin, dans la case RECHERCHER en haut à droite de cette fenêtre, vous tapez "intrum justicia et vous aurez les très nombreux topics qui traitent de cette entreprise de recouvrement et qui n'est pas un huissier de justice.

Par **philippe martin**, le **21/02/2011 à 19:02**

sorry again rnde quelle fenetre parlez vousrnelle est ou ? je ne la vois pasrnmernphilippe martin

Par **Tisuisse**, le **21/02/2011 à 19:07**

Lorsque vous êtes sur ce forum, ne serait-ce que pour répondre, sous la ligne Accueil - Posez vos question juridiques - etc à l'extrémité droite, sous le mot "contact" vous avez la fonction RECHERCHER et vous taper les mots clefs dans la case blanche au-dessous.

Par **Marion2**, le **21/02/2011 à 19:12**

Avez-vous déposé une plainte lorsque vous vous êtes aperçu du piratage de votre CB ?

Par **philippe martin**, le **21/02/2011 à 19:24**

oui je suis alle au commissariat deposer plainte pour que la banque me remboursernmais il m'ont dit que la loi avait change qu'il n(y avait plus besoin de deposer plainte ; m'ont donne un

extrait de tete de loi le confirmant que j'ai donne a ma banque qui m'a tout
remboursernphilippe martin